



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Sébastien Chenuz succédera à Thierry Bonard à la tête du Contrôle cantonal des finances

Le Conseil d'Etat a désigné Sébastien Chenuz en qualité de chef du Contrôle cantonal des finances (CCF). Sébastien Chenuz, expert-comptable diplômé, bénéficie à 46 ans d'une expérience de plus de 20 ans à l'administration vaudoise. Le nouveau chef de service entrera en fonction le 1^{er} mars 2022 et succédera à Thierry Bonard qui a fait valoir son droit à la retraite.

Le Conseil d'Etat a procédé à la nomination de M. Chenuz, 46 ans, expert-comptable diplômé avec agrément ASR (Autorité fédérale de surveillance en matière de révision), à la tête du CCF. La décision de promouvoir Sébastien Chenuz a été soumise, conformément aux dispositions légales, préalablement aux commissions de surveillance du Grand Conseil.

M. Chenuz a œuvré au CCF de 1999 à 2011, tout d'abord comme auditeur, puis comme chef de mandat d'audit et enfin en tant que chef de service adjoint de 2007 à 2011. Par la suite, il a rejoint la ville de Nyon en qualité de chef du service des finances de 2012 à 2014, puis est revenu à l'Etat de Vaud, au SAGEFI, en tant que chef de division de 2014 à 2017. Ces trois dernières années, il a exercé la fonction de gérant de l'Office de crédit agricole.

En plus de son titre d'expert-comptable diplômé, Sébastien Chenuz est au bénéfice du brevet fédéral de comptable et d'une licence universitaire en sciences économiques.

Au long de sa carrière, M. Chenuz a acquis une expérience incontestable de la fonction publique vaudoise en général et des finances et de l'audit des collectivités publiques en particulier, que cela soit tant par son activité au sein du canton auprès du CCF et du SAGEFI qu'auprès de la ville de Nyon. Cette expérience lui permettra d'assurer sans délai ses nouvelles fonctions à la tête du CCF. Par ailleurs, afin d'assurer la transition avec l'actuel chef du CCF, il rentrera progressivement en service dans le courant de cette année.

En connaissance du fonctionnement et des missions du Contrôle cantonal des finances, avec plus de douze années d'activité en son sein, il avait, durant sa fonction en tant

que membre de la direction du service, contribué à la mise en place et à la documentation du système de révision de ce dernier.

Dans un service qui compte 20 collaborateurs, dont 13 auditeurs financiers et cinq auditeurs de domaines spécialisés (construction, informatique et juridique), Sébastien Chenuz aura à cœur d'assurer une continuité et une permanence dans la réalisation des missions du service (régies par la loi sur le CCF du 12 mars 2013) quant au contrôle de l'utilisation de tout argent public sous l'angle de la régularité, de la légalité et de l'efficacité.

Le Conseil d'Etat se félicite de la nomination de M. Chenuz, basée sur des compétences avérées et largement acquises au sein de l'administration vaudoise. Il réitère toute sa reconnaissance à Thierry Bonard pour son engagement inconditionnel à la tête du CCF et pour sa contribution au déploiement efficace de l'audit financier au sein de l'administration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 juin 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Sébastien Chenuz, chef du Contrôle cantonal des finances

TÉLÉCHARGEMENTS